

DECISION DU PRESIDENT

N°2023-369

Avenant n°2 au marché 2018-24 – Mise en oeuvre de l’assainissement collectif à Haute Perche - Chaumes-en-Retz (secteur Arthon-en-Retz) - Station d’épuration et réseau de collecte - Mission de maîtrise d’oeuvre complète

Le Président de la Communauté d’Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance d’installation du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l’élection du Président et des Vice-présidents,
- VU la délibération n°2020-143 du 9 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président,
- VU le marché n°2018-24 attribué au groupement d’entreprises SCE (mandataire) et ATELIER ARCHITECTURE LEFLOCH (cotraitant), notifié le 02/05/2019,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2023,

CONSIDERANT la variation du montant de rémunération des tranches optionnelles n°1 et 3 induites par les modifications de réalisation des prestations et le changement de répartition des montants de prestations entre les cotraitants.

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est passé un avenant n°2 entre la Communauté d’agglomération Pornic agglo Pays de Retz et le groupement d’entreprises SCE (mandataire) et ATELIER ARCHITECTURE LEFLOCH (cotraitant).

ARTICLE 2 : L’avenant a une incidence financière (- 4 244,54 € HT). Le montant du marché est porté à 116 692,36 € HT soit 140 030,83 € TTC, soit une diminution de – 3,51% (par rapport au montant initial).

ARTICLE 3 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l’application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 22 septembre 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

Le Président,
Jean-Michel BRARD

